

Si votre chauffage ne fonctionne pas correctement, vous pouvez effectuer quelques contrôles simples avant de nous contacter. Nous pourrons ainsi fournir au spécialiste que nous appellerons si nécessaire pour vous toutes les informations utiles, et votre chauffage sera réparé plus rapidement.
Que contrôler en cas de problèmes de chauffage ?

Le thermostat

Le thermostat est-il correctement réglé ? Réglez une température plus élevée et vérifier si la chaudière se déclenche. Il est possible que les piles du thermostat soient plates ou que l'heure du thermostat soit déréglée. Si vous avez le mode d'emploi de votre thermostat, vous pouvez éventuellement modifier les paramètres. Remplacez les piles pour vous assurer que le problème ne vient pas de là, et utilisez exclusivement des piles alcalines. N'hésitez pas à nous contacter si vous remarquez que le thermostat ne fonctionne pas correctement.

Les radiateurs

Les vannes des radiateurs sont-elles ouvertes (ouvrir = dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, fermer = dans le sens des aiguilles d'une montre) ? Laissez les vannes thermostatiques de vos radiateurs ouvertes en été, afin qu'elles ne se bloquent pas.

La chaudière

Pour les chaudières à gaz

- L'arrivée de gaz est-elle ouverte ?
- Chaudières avec veilleuse, sans allumage électronique : la veilleuse est-elle toujours allumée ? Sinon, vous pouvez essayer de la rallumer en consultant le mode d'emploi. Vous pouvez également nous appeler pour discuter de la meilleure approche.
- Chaudières à allumage électronique : si le thermostat active la chaudière et si l'allumage électronique est audible, mais que la chaudière ne déclenche pas, appelez-nous pour discuter la meilleure approche.
- Si vous détectez une odeur de gaz, suivez les indications de la page suivante !

Pour les chaudières électriques

- Chaudières électriques : voyez si l'alimentation électrique de la chaudière n'est pas défectueuse (panne d'électricité, problème au niveau de la prise ou de la fiche).
- Sur la chaudière, vérifiez qu'aucun voyant indiquant une panne ne soit allumé ou qu'il n'y ait pas de message d'erreur sur l'écran. Si vous avez un mode d'emploi, vous pouvez peut-être essayer de redémarrer la chaudière. Sinon, appelez-nous pour évoquer la meilleure approche.

Pour les chaudières au mazout

- Y a-t-il encore suffisamment de mazout dans la citerne ? Sur le site http://optitank.be/calculez-le-contenu-de-votre-réservoir, vous trouverez un module vous permettant de calculer la contenance de votre citerne. Si votre citerne est vide, contactez un fournisseur de mazout pour convenir d'une livraison. Bon à savoir : la plupart des fournisseurs appliquent un tarif plus avantageux à partir de 2000 litres.



Il y a souvent un bouton d'allumage sur le brûleur, qu'il faut maintenir enfoncé quelques secondes. Une fois relâché, le brûleur s'enclenche. Si ce n'est pas le cas, appelez-nous pour discuter de la meilleure approche.

Pression de l'eau

La pression de l'eau doit être comprise entre 1 et 2 bars. Vous pouvez généralement contrôler la pression sur le manomètre ou la chaudière. Si la pression est trop basse et si vous disposez du mode d'emploi, vous pouvez peut-être faire en sorte qu'elle remonte. Sinon, appelez-nous pour discuter de la meilleure approche.

Il est également possible que l'installation doive être purgée, et qu'un appoint d'eau soit nécessaire. Dans ce cas, vous entendrez des gargouillis dans les radiateurs. Le plus souvent, seule une partie du radiateur chauffe alors correctement. Après la purge, il faut ramener la pression de l'installation à 1-2 bars. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de l'aide.

Caractéristiques importantes de votre installation de chauffage

Emplacement de la chaudière :
Marque :
Type :
Carburant :
Installateur/technicien d'entretien :
Informations spécifiques :

Vous avez constaté une odeur de gaz ?

Source : site de la sécurité civile (http://www.securitecivile.be)

À ne pas faire

- Ne pas causer une flamme ou une étincelle
- Ne ps appuyer sur la sonnette. Frappez plutôt à la porte.
- Ne pas fumer
- Ne pas actionner les interrupteurs
- Ne pas craquer une allumette ou allumer un briquet
- Ne pas téléphoner, que ce soit avec un GSM ou un poste fixe
- Ne pas rechercher la fuite à l'aide d'une flamme

À faire

- Ouvrir les portes et les fenêtres
- Éteindre l'appareil ou fermer la vanne principale de la bonbonne de gaz
- Avertir les habitants de la maison et quitter la maison
- Sortir et appeler les pompiers (100) et le gestionnaire du réseau de votre région (Eandis, Infrax, c'est indiqué sur le compteur de gaz)

Évitez l'intoxication au CO !

Chaque année, des gens meurent intoxiqués au CO. L'intoxication au CO est causée par des gaz de combustion de chauffe-eau ou d'appareils de chauffage dans des pièces mal ventilées et/ou par des cheminées dont le tirage est mauvais. Veillez donc à ce que les pièces comportant un poêle ou des installations d'eau chaude et des systèmes de chauffage au gaz soient toujours bien ventilées, et faites contrôler vos cheminées chaque année par un professionnel.

Vous pouvez télécharger, dans la partie Infos de notre site, la brochure « Le CO, un tueur silencieux dans la maison ».

Plus d'infos



Si vous avez des questions, jetez un coup d'œil sur notre site web, www.ifacservice.be, partie Infos immobilières, envoyez-nous votre question par e-mail à info@ifacservice.be ou appelez-nous au 02 767 14 14.